

Éditorial



François Baroin
Président de l'AMF

L'AMF, pleinement mobilisée à vos côtés en 2018

Les chantiers qui s'annoncent en 2018 sont nombreux et l'AMF sera à vos côtés pour défendre les intérêts des communes et des intercommunalités auprès des pouvoirs publics, et promouvoir une République décentralisée. Nous voulons parallèlement renforcer les actions de soutien à nos adhérents en les faisant davantage encore bénéficier de l'expertise technique de nos services, en favorisant le partage d'expériences à travers les réunions des commissions, des groupes de travail et l'organisation de rencontres thématiques, à Paris ou en région, en renouvelant notre offre de formations aux élus dès le mois de janvier.

Les chantiers communs à l'État et aux collectivités sont connus de tous. Il s'agit de réparer les fractures de nos territoires, de lutter contre le déclassement de la « France périphérique » et le sentiment d'abandon d'une partie de la population. La République décentralisée, que l'AMF veut promouvoir, ne laisse aucun territoire et aucun citoyen au bord du chemin. Elle est constante dans sa volonté d'inclure et de rééquilibrer. Cette politique ambitieuse d'aménagement du territoire concerne de nombreux secteurs : ruralité et politique de la ville, revitalisation des centres-villes et commerce, très haut débit et téléphonie mobile. Autant de

défis que la création, annoncée par le gouvernement, d'une Agence nationale de cohésion des territoires pourrait contribuer à relever dès lors qu'elle soutiendrait l'action des élus locaux.

L'État doit aussi assouplir le cadre d'intervention de nos collectivités (allègement des normes, modernisation de la gestion de la fonction publique territoriale, assouplissement des transferts de compétences...). Et, comme la Cour des comptes l'y a récemment invité, il doit remettre à plat l'articulation de ses propres compétences avec celles des collectivités, et adapter son organisation territoriale.

Plus fondamentalement, il convient de redonner du sens à la place des collectivités dans le pays. Faut-il se résigner à la transformation de ces dernières en agences dont les moyens, les procédures et les politiques sont très étroitement contrôlés par l'État ? Nous ne le pensons pas et nous

voulons créer une rupture avec les décennies passées pour oser une plus grande liberté des collectivités qui sera à terme plus efficace, plus efficiente et plus économe.

L'AMF souhaite une très belle année 2018 aux territoires et à ses serviteurs, constamment engagés auprès de nos concitoyens, les maires et les présidents d'intercommunalité.

« La République décentralisée, que l'AMF veut promouvoir, ne laisse aucun territoire au bord du chemin »